

*Notice pour le Chef du Département politique, W. Spühler<sup>1</sup>*

VISITE D'UNE DÉLÉGATION RWANDAISE COMPRENANT  
LES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE

Berne, 24 octobre 1967

1. Comme vous le savez, le Rwanda est l'un de nos centres de gravité les plus importants en matière de coopération technique<sup>2</sup>. M. Bagaragaza, Ministre des affaires étrangères, de la coopération internationale et du plan, a été dès le début, notre interlocuteur; il est intelligent, vif et très coopératif. De ce point de vue déjà, je serais heureux que l'on fasse le meilleur accueil<sup>3</sup> à M. Bagaragaza et à son collègue<sup>4</sup>.

---

1. *Notice*: E2005A#1980/82#712\* (t.311). *Rédigée et signée par S. Marcuard. Visée par W. Spühler.*

2. *Sur les pays prioritaires de la coopération au développement, cf. DDS, vol. 23, doc. 100, dodis.ch/31763, note 8. Pour un aperçu de la coopération au développement entre la Suisse et le Rwanda, cf. DDS, vol. 22, doc. 153, dodis.ch/30258; DDS, vol. 23, doc. 178, dodis.ch/31359, note 5; la lettre de S. Marcuard à H. K. Frey du 12 juin 1967, dodis.ch/32566; la notice de O. Hafner du 21 août 1967, dodis.ch/34042 et la notice de S. Marcuard du 8 novembre 1967, dodis.ch/32559.*

3. *Sur la visite de la délégation rwandaise du 9 novembre 1967, cf. doss. E2001E#1978/84#5977\* (B.25.31).*

4. *S. Nsanzimana.*



2. Notre action au Rwanda traverse actuellement une période difficile. L'expansion rapide de Trafipro<sup>5</sup>, coopérative d'achat et de vente, encadrée par nos experts, soulève de nombreux problèmes. Il nous appartient maintenant de consolider les structures de cette entreprise quasi nationale, ce qui est une tâche peu spectaculaire et de longue haleine.

Le Collège officiel de Kigali, projet du département missionnaire romand mais que nous finançons en grande partie, nous cause également quelques soucis. Pour l'instant, la direction du collège n'est assurée que grâce à une solution provisoire, nos budgets de construction sont bousculés par le renchérissement des matériaux et des salaires, enfin, au fur et à mesure que le collège grandit, le recrutement d'enseignants qualifiés devient plus ardu.

Nos autres projets: experts (M. Heimo, conseiller du Président<sup>6</sup>, MM. Bertossa et Corminboeuf, géologues), actions dans le secteur de la vulgarisation agricole, de la santé publique et du volontariat se poursuivent normalement.

Le programme actuel me semble suffisant; nous ne devons pas, tout au moins pour le moment, nous engager davantage au Rwanda mais concentrer nos efforts sur la consolidation et l'encadrement de ce que nous avons déjà entrepris. Aussi n'ai-je pas été malheureux de pouvoir renoncer à entreprendre un projet douanier<sup>7</sup> important qui nous avait été soumis et qui donnait lieu à certaines controverses au sein de l'administration rwandaise; de même, il m'a paru prématuré de nous lancer, comme nous l'avions envisagé pendant quelque temps, dans la création d'une deuxième coopérative de commerçants indépendants cette fois, type USEGO<sup>8</sup>.

3. Compte tenu de ce qui précède, je ne pourrai vraisemblablement pas donner suite à la plupart des propositions que formuleront sans doute M. Bagaraza et son collègue. Cela ne sera guère facile de leur refuser ce qu'ils demandent sans qu'ils aient l'impression que nous nous désintéressons quelque peu du Rwanda. C'est là un motif supplémentaire, d'entourer la délégation rwandaise, formellement au moins, de toutes les prévenances.

4. Puis-je, dans ces conditions, vous prier d'envisager la possibilité

- a) d'accorder une audience aux deux ministres<sup>9</sup>;
- b) de prévoir, si possible, un déjeuner en leur honneur à la Maison de Watteville<sup>10</sup>;
- c) de m'autoriser à mettre sur pied avec le service du protocole, le cas échéant, un projet d'excursion pour la délégation rwandaise durant le week-end<sup>11</sup>.

5. Sur le projet de coopérative TRAFIPRO, cf. doc. 52, dodis.ch/32560, en particulier note 6.

6. Sur la question du conseiller du président rwandais, cf. doc. 150, dodis.ch/32575.

7. Sur le projet de douanes, cf. le PVCF N° 239 du 10 février 1967, dodis.ch/32572; la lettre du 12 avril 1967 de H. K. Frey à S. Marcuard, dodis.ch/32573 et la lettre de S. Marcuard à H. K. Frey du 12 juin 1967, dodis.ch/32566.

8. Sur le projet ASCOR, cf. la lettre de S. Marcuard à H. K. Frey du 12 juin 1967, dodis.ch/32566 et la lettre de O. Hafner à S. Marcuard du 12 juin 1967, dodis.ch/32565.

9. Annotation manuscrite dans la marge de W. Spühler: oui avant le déj[euner].

10. Annotation manuscrite dans la marge de W. Spühler: oui 9/11.

11. Annotation manuscrite dans la marge de W. Spühler: oui. 2<sup>ème</sup> annotation manuscrite dans la marge: Protokoll + TZ informiert 25. 10. 67.

N° 51 • 24. 10. 1967

123

Je mettrai naturellement à disposition, chaque fois que cela pourrait sembler utile, un fonctionnaire pour piloter nos hôtes. Je pense à M. Hafner qui a séjourné plusieurs mois à Kigali en tant que coordinateur de nos actions dans ce pays et qui connaît de ce fait la majorité des membres de la délégation.